

## Coût de la vie : l'avantage du Québec s'accroît depuis 25 ans

Contrairement à ce qu'on lit, l'écart entre le Québec et l'Ontario se creuse. En 2016, vivre à Montréal coûtait 15 % moins cher qu'à Toronto, et vivre à Québec, 17 % moins cher, explique l'économiste Pierre Fortin.

[Pierre Fortin](#) 21 mars 2018 | L'actualité

Ma chronique du numéro d'avril 2018 de *L'actualité*, intitulée « [Montréal 1, Toronto 0](#) », commence par l'affirmation suivante : « Vivre au Québec coûte moins cher que vivre en Ontario. Un panier de consommation représentatif de 1 000 dollars à Toronto coûte 860 dollars à Montréal et 840 dollars à Québec. »

Ces chiffres, qui s'appliquent à l'année 2015, signifient qu'en matière de coût de la vie, Montréal détenait un avantage de 14 %, et Québec, de 16 %, sur Toronto.

D'où proviennent ces résultats ? Ils sont tirés de l'enquête mensuelle de Statistique Canada sur les prix à la consommation. Cette enquête estime chaque mois comment a récemment évolué le prix moyen d'un panier de consommation fixe et représentatif dans les diverses grandes villes et dans les provinces. La mesure qui sert de base à l'estimation de Statistique Canada est l'indice des prix à la consommation (IPC). Par exemple, le 23 février dernier, l'organisme indiquait que, de janvier 2017 à janvier 2018, l'IPC avait augmenté de 2,4 % à Toronto, de 1,6 % à Montréal et de 1,1 % à Québec. Il avait également progressé en moyenne de 1,8 % dans l'ensemble de l'Ontario et de 1,3 % dans l'ensemble du Québec<sup>1</sup>.

### *Une faute pardonnable...*

On appelle souvent l'IPC « indice du coût de la vie ». Il y a ici un certain abus de langage. Car lorsque les prix changent, les ménages modifient le contenu de leur panier de consommation en faveur des éléments dont les prix ont augmenté moins vite que la moyenne. Le vrai panier de consommation n'est donc pas fixe, comme le suppose la mesure de l'IPC. Toutefois, Statistique Canada minimise le problème en mettant son panier à jour tous les deux ans. De sorte que ce panier « fixe » ne l'est pas complètement lui non plus. Ainsi, appeler l'IPC « indice du coût de la vie » constitue une faute, mais elle n'est pas très grave.

Dans le contexte de la consommation, on peut traiter « hausse de l'IPC », « taux d'inflation » ou encore « hausse du coût de la vie » comme des synonymes. L'IPC a deux dimensions : le temps et l'espace. On peut vouloir comparer les niveaux de l'IPC dans le même lieu en deux points du temps, comme de janvier 2017 à janvier 2018 à Montréal. Ou on peut vouloir établir une comparaison entre les niveaux des prix de deux endroits différents en un point donné du temps, comme entre Montréal et Toronto en 2018.

Une fois par an, en octobre, Statistique Canada utilise les résultats de son enquête pour comparer les prix à la consommation observés dans 12 villes canadiennes, allant des plus grandes, comme Toronto, Montréal et Vancouver, jusqu'aux petites, comme Saint-Jean au Nouveau-Brunswick (plus petite que Trois-Rivières) et Charlottetown (plus petite que Granby)<sup>2</sup>. La liste des produits comparés est longue et couvre toutes les catégories de biens et de services (alimentation, logement, vêtements, transport, etc.). Elle n'est pas tout à fait exhaustive, parce que les produits sélectionnés pour la comparaison doivent être très semblables dans l'ensemble des villes. Cependant, elle est particulièrement fiable quand on compare les deux plus grandes villes, Toronto et Montréal, parce que ces dernières offrent une vaste diversité de produits quasi identiques. Ici encore, dire que l'on compare les coûts de la vie plutôt que les IPC est une faute, mais le péché est véniel et non mortel.

Le dernier chiffre publié par Statistique Canada pour la comparaison entre Toronto et Montréal est celui d'octobre 2016. Il indique qu'à cette date, un panier de consommation représentatif de 1 000 dollars à Toronto coûtait 852 dollars à Montréal<sup>3</sup>. C'est un peu plus faible que le chiffre de 860 dollars rapporté dans ma chronique d'avril 2018, lequel s'applique à octobre 2015. (Bon, O.K., désolé pour mon retard !)

Comment maintenant comparer l'IPC de l'ensemble du Québec à celui de l'ensemble de l'Ontario ? En ayant recours aux données sous-jacentes au calcul d'une statistique appelée « mesure du panier de consommation » (MPC). Cette mesure, conçue par Emploi et Développement social Canada et calculée par Statistique Canada, vise à établir le coût d'un panier de consommation de subsistance minimale<sup>4</sup>. C'est le seuil de pauvreté absolue le plus utilisé au Canada. Comme elle tient compte des variations du coût de la vie entre régions de tailles diverses au sein de chaque province (une cinquantaine de régions en tout), la MPC peut fournir une indication du rapport entre le coût de la vie de l'ensemble d'une province et celui de sa métropole, comme l'Ontario relativement à Toronto, ou le Québec relativement à Montréal.

En effectuant ces comparaisons, on trouve finalement qu'en moyenne, en 2016, le panier de consommation représentatif de 1 000 dollars en Ontario coûtait 891 dollars au Québec, ce qui donnait un avantage de 10,9 % au coût de la vie du

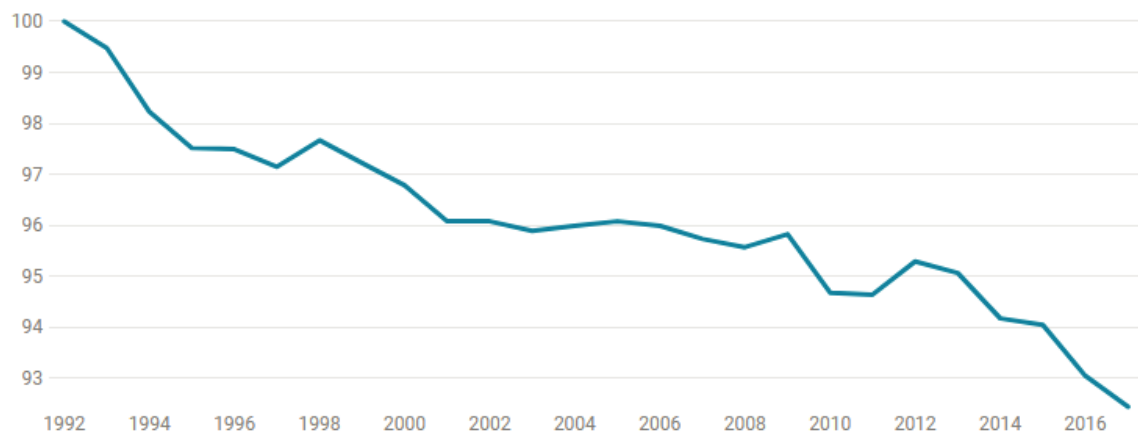
Québec (1 000 – 891 = 109). L'écart de coût de la vie entre les deux provinces est plus faible que l'écart de coût de la vie entre les deux métropoles, parce que l'écart entre Montréal et les autres régions du Québec est moins prononcé que l'écart entre Toronto et les autres régions de l'Ontario. Les données de la MPC pour 2016 permettent également d'estimer que le panier de 1 000 dollars à Toronto coûtait 831 dollars à Québec, ce qui conférait un avantage de 16,9 % à la capitale québécoise.

Est-ce que l'avantage du Québec sur l'Ontario en matière de coût de la vie tend à s'accroître, à se maintenir ou à s'affaiblir avec le passage du temps ? Le Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers de HEC Montréal a récemment affirmé qu'il tendait à disparaître<sup>5</sup>. Une simple extraction des données de l'IPC de Statistique Canada pour l'Ontario et le Québec démontre que le Centre est dans l'erreur et qu'au contraire, l'avantage du Québec non seulement s'est maintenu, mais s'est même continuellement accru depuis 25 ans.

Le graphique ci-dessous en témoigne. Il trace l'évolution du rapport entre l'IPC du Québec et celui de l'Ontario de 1992 à 2017 en partant de l'indice 100 à la date initiale. La trajectoire est descendante, ce qui veut dire que l'IPC du Québec augmente presque toujours moins vite que celui de l'Ontario. L'indice aboutit à 92,4 en 2017. Ainsi, l'IPC a augmenté cumulativement de 7,6 % de moins au Québec qu'en Ontario au cours de ce quart de siècle (100 – 92,4 = 7,6). L'avantage du Québec s'est donc sensiblement accru depuis 25 ans.

### Coût de la vie: avantage au Québec

Évolution du rapport entre l'indice des prix à la consommation (IPC) du Québec et celui de l'Ontario de 1992 à 2017



Indice = 100 en 1992

Source: Statistique Canada · Created with Datawrapper

Comment expliquer cet écart croissant de coût de la vie entre le Québec et l'Ontario (et les autres provinces canadiennes), et pourquoi est-il important ?

La meilleure réponse est qu'en général les entreprises et les administrations publiques (il peut, bien sûr, y avoir des exceptions) gèrent mieux les pressions inflationnistes au Québec qu'en Ontario et ailleurs, que ces pressions soient engendrées par les échanges internationaux ou par des facteurs internes au Canada. Une conséquence du fait que les prix augmentent moins vite au Québec est que les rémunérations, elles aussi, augmentent moins vite qu'ailleurs. Lorsque la rémunération de travailleurs montréalais est égale à 85 % de celle de leurs confrères torontois, cela ne signifie pas du tout que ces Montréalais sont 15 % moins riches. En effet, mesuré en fonction de leur pouvoir d'achat réel, leur niveau de vie est, dans leur cas, exactement le même que celui de leurs confrères torontois, puisque le coût de la vie à Montréal est inférieur de 15 % à celui de Toronto. Ils peuvent acheter la même chose (en quantité et en qualité) qu'à Toronto avec un salaire de 15 % moindre.

On aura évidemment compris ici que la distinction entre la valeur purement monétaire de la rémunération et sa valeur en pouvoir d'achat fait partie des problèmes qui entourent la rémunération des médecins spécialistes du Québec depuis une dizaine d'années. Ces derniers se sont vu offrir une rémunération à l'acte qui leur accorde plus ou moins la parité monétaire absolue avec leurs confrères ontariens, sans que l'écart de coût de la vie entre les deux provinces soit correctement pris en compte. Le gouvernement du Québec leur a ainsi fait une faveur dont la grande majorité des autres travailleurs québécois ne bénéficient pas. Cela explique facilement la révolte actuelle des contribuables, qui financent la rémunération médicale avec leurs impôts.

## *Résumé*

- En 2016, le coût de la vie, c'est-à-dire le prix moyen payé par les ménages pour leur consommation courante de biens et de services, était en moyenne 11 % plus faible dans l'ensemble du Québec que dans l'ensemble de l'Ontario, 15 % plus faible à Montréal qu'à Toronto, et 17 % plus faible à Québec qu'à Toronto.
- L'avantage détenu en matière de coût de la vie par le Québec ne s'affaiblit pas avec le passage du temps. Au contraire, il s'est accru presque chaque année depuis 25 ans, soit cumulativement de 7,6 % de 1992 à 2017. Il sera plus important en 2018 qu'en 2016.
- Afficher un coût de la vie plus faible et en progression systématiquement plus modérée qu'ailleurs n'est pas du tout un signe de pauvreté. C'est plutôt un signe de meilleure gestion des pressions inflationnistes, sur le plan des salaires comme sur le plan des prix.
- Lorsqu'on fixe les rémunérations au Québec, c'est le pouvoir d'achat réel qui doit être la préoccupation centrale des parties. Il est essentiel que la négociation évite de rechercher et d'accorder la parité absolue avec les provinces voisines, et qu'elle tienne compte de l'écart de coût de la vie entre celles-ci et le Québec.

1. Source : tableaux CANSIM n<sup>os</sup> 326-0020 et 326-0021 de Statistique Canada.

2. Les autres villes sont Saint-Jean (Terre-Neuve-et-Labrador), Halifax, Ottawa, Winnipeg, Regina, Edmonton et Calgary.
3. Dans la base 100 pour l'ensemble des 12 villes considérées, l'indice des prix de Montréal était estimé à 92 et celui de Toronto, à 108. Le rapport de prix entre Montréal et Toronto était donc  $92/108 = 0,852$ . Source : tableau CANSIM n° 326-0015 de Statistique Canada.
4. Source : tableau CANSIM n° 206-0093 de Statistique Canada.
5. *Productivité et prospérité au Québec : Bilan 2017*. HEC Montréal, 2017.

Édité pour la CGAQ par Luc de Bellefeuille, 7 avril 2018.